

COMPAGNONS DE LUTTES

JUNGLE TOUR

Un collectif d'associations venant en aide aux exilés organise un « Jungle Tour » : l'idée est de relier à vélo les différents lieux de la région où survivent ces exilés lors d'un tour du Nord-Pas de Calais en plusieurs étapes, du 4 au 12 juillet 2010. Le « Jungle-Tour » sera l'occasion d'apporter un soutien aux exilés et aux associations qui les accompagnent. Il ira à leur rencontre d'Arras à Lille en passant par Calais, Dunkerque et les différents endroits connus où ils se trouvent.

Chaque étape sera l'occasion d'actions de sensibilisation afin de rappeler à la population, aux élus, aux médias, que le problème reste entier et qu'il est urgent de mettre en place des solutions humaines et respectueuses du droit des personnes.

Le « Jungle-Tour » se déplacera à vélo du 4 au 12 juillet, par petites étapes de 30 à 60 km. Il est possible de participer à l'intégralité du tour ou seulement à une partie.

Tous les renseignements sur http://www.jungle-tour.sitew.com/#Page_1.A

A LIRE

Sans papiers ? Pour lutter contre les idées reçues par le Mouvement Utopia, préfacé par Danielle Mitterrand, illustré par F'Murr. Sortie aux Editions Utopia. En vente dans toutes les bonnes librairies...

A VOIR

« Transport en Commun » de Dyana Gaye. Dakar, Sénégal. C'est la fin de l'été. Le temps d'un voyage de Dakar à Saint-Louis, les passagers d'un taxi-brousse croisent leurs destins et se racontent en chansons. Comédie musicale inspirée. A voir absolument.

Thomas Lacoste propose deux films ? Tout d'abord un long-métrage « Ulysse Clandestin », un film plaçant pour la suppression, nécessaire, du ministère de l'Immigration et de l'Identité nationale (93'). Avec la participation d'historiens comme Pap Ndiaye ou Gérard Noiriel, de sociologues comme Luc Boltanski ou Eric Fassin et de nombreux autres membres du Collectif pour la suppression du ministère de l'Immigration et de l'Identité nationale. L'Ulysse de Thomas Lacoste est accompagné d'un court-métrage intitulé « Il fut des peuples libres qui tombèrent de plus haut » (17'). Deux films à voir sur en libre accès sur www.labandepassante.org/index_lbp.php ou acheter en DVD 12 euros sur le site www.labandepassante.org/index_lbp.php.

MANIFESTONS

19

PARIS Réunion exceptionnelle de la Commission Séjour-Europe de la FASTI consacrée à l'étude du nouveau projet de réforme du CESEDA (Loi Besson). Rendez-vous au Siège de la Fédération à 13 heures. Pour vous inscrire, contactez Anna Sibley par courriel : com.sejour@fasti.org

20

MONDE Journée mondiale des Réfugié-e-s.

20

PARIS Les collectifs d'Ile-de-France des Amoureux au ban public ont le plaisir de vous inviter à la Balade des Amoureux, dans le 19^{ème} arrondissement de Paris, le dimanche 20 juin à 14 heures 30. Les Amoureux au ban public vous proposent un après-midi détente, mi-touristique, mi-citoyen, ponctué de performances artistiques. Un concert aura lieu à 18 heures avec les groupes Dawar et Worldly Savages. Rendez-vous à 14 heures 30, Métro Botzaris, munis de vos appareils photos et de votre sourire ! Pour vous inscrire veuillez envoyer un mail, précisant le nombre de participants, à : baladedesamoureux@gmail.com

24

FRANCE Journée de mobilisation pour défendre le système de retraite

26

PARIS Clôture du 2ème Festival de Cinéma des Foyers. Au programme projection de documentaires et de films. Des films qui seront entrecoupés de débats sur le logement, la libre circulation des personnes et des spectacles. Tous les renseignements sur http://www.attentionchantier.org/?page_id=703. Rendez-vous à partir de 14 heures au Foyer Saint-Just dans le 17^{ème} arrondissement (Métro Porte de Clichy).

28

NANTES Quatrième Forum mondial des droits de l'Homme au Palais des Congrès de Nantes. La Commission Femmes du GASProm y tiendra une table de presse. Tous les renseignements sont disponibles sur <http://www.spidh.org/>.

01

PARIS La question des droits sociaux, notamment l'hébergement, des demandeurs d'asile étant un point crucial et complexe, l'ADFEM et la FASTI organisent une formation en se focalisant sur les difficultés rencontrées sur le terrain. Rendez-vous à 17 heures 30 dans les locaux de la FASTI. La formation sera assurée par Fernanda Marrucchelli et Anna Sibley. Elle est ouverte à tous les militant-e-s des associations, et aux autres personnes intéressées. Inscrivez-vous sur info@fasti.org.

03

PARIS Réunion de la Commission Fédérale Femmes de la FASTI. Rendez-vous à 13 heures au Siège de la FASTI, 58, rue des Amandiers, 75020 Paris. La réunion se poursuivra le 04 juillet et prendra fin vers 13 heures. Pour vous inscrire, contactez Yasmine Flitti par courriel : com.femmes@fasti.org

OUVRONS LES FRONTIÈRES

BULLETIN MENSUEL D'INFORMATION DES ASTI

OUVRONS LES FRONTIÈRES N° 18 LE BULLETIN D'INFORMATION DES ASTI



La troisième Marche Mondiale des Femmes a été une réussite ! Plus de 800 femmes (et quelques hommes) étaient présentes au Forum « Femmes en Marche, Femmes en luttés » à la Mairie de Montreuil. Pas moins de 600 dossiers sont partis le 1^{er} jour ! Près de 5000 femmes ont manifesté dans un cortège soudé, dynamique et coloré. Une manifestation qui a été suivie d'un Concert-Banquet féministe chaleureux avec des artistes exclusivement féminines aux styles très différents.

La qualité des intervenantes, la richesses de débats évidemment trop courts, les respirations artistiques bienvenues, la nourriture appréciée, tout a coucouru à faire de cette étape française de la Marche Mondiale des Femmes un vrai succès !



Les femmes du Mouvement des ASTI ont été présentes et ont représenté la composante féministe du combat que nous menons toutes et tous aux côtés des personnes migrantes et immigrées. Les ASTI de Paris, Valence, Nîmes, Bordeaux, Colombes ou encore Le Havre, étaient présentes pour défilé derrière la banderole des Femmes en Luth de l'ASTI de Valence. Et pas moins de trois président-e-s ont défilé dans le carré de tête du cortège...

Dimanche, alors que les débats se poursuivaient à Montreuil, Odile Schwartz-Favrat et Adèle Pero, toutes deux membres de la Commission Fédérale de la FASTI sont montées à la tribune pour redire, chacune avec ses mots, toute l'importance de l'émancipation des femmes, immigrées ou non, par l'AUTONOMIE ! ■

EDITORIAL

Alors que la population française prend enfin conscience du sort indigne réservé aux personnes migrantes en France, l'Etat et les forces de l'ordre établi répriment toujours plus durement les personnes sans papiers et leurs soutiens. Ainsi, à Pau, ce sont six citoyen-ne-s ordinaires qui, en 2008, s'étaient indigné-e-s dans un courriel du placement d'enfants en rétention, en comparant cette pratique à celles qui avaient cours sous Vichy, qui ont été convoqués au tribunal de Pau le 10 juin dernier...

A Paris, les camarades sans papiers qui ont occupé l'Organisation Internationale de la Francophonie ont été brutalement évacués par la police le 2 juin. A Paris encore, les sans-papiers occupant les marches de l'Opéra Bastille ont été expulsés par les mêmes forces « de l'ordre », avec à la clef plusieurs dizaines d'interpellations et de gardes à vue. Et cela en usant de gaz lacrymogène et de nombreux coups de matraque.

Non content de déverser des flots de violences, des imprécations à l'encontre des personnes immigrées ou migrantes, le Gouvernement présentera très bientôt une nouvelle - la cinquième en quelques années - loi visant à fermer, plus encore les frontières...

Ces quelques faits témoignent de la violence avec laquelle l'Etat traite les personnes migrantes et de la nécessité de continuer à lutter pour les Droits des personnes migrantes. Il est intolérable qu'une femme ou qu'un homme soit forcé de vivre caché-e, sans droit la peur au ventre. Chacune de ces violences est intolérable. C'est pourquoi, nous devons continuer à nous battre pour la seule la liberté de circulation et la liberté d'installation pour tout le monde !

Le Bureau fédéral

Ouvrons les frontières Bulletin mensuel d'information des Asti
édité par la FASTI, 58, rue des Amandiers, 75020 Paris 01 58 53 58 53

Une information à communiquer, une idée à partager, un appel à manifester à relayer ?

Ce bulletin d'information est le vôtre. Envoyez un courriel à simon@robasefasti.org

Pour suivre l'activité de la Fasti en direct, inscrivez-vous sur la liste d'information en envoyant un mail à informations@robasefasti.org

Rédaction et Mise en Page: Simon Mazurelle

Conseil et support technique : Ateliers et Chantiers Réunis

ASTI de L'EST PARISIEN

Pour préparer la Marche Mondiale des Femmes et mobiliser tou-te-s les habitant-e-s aux objectifs de cette Marche, notamment la lutte contre les violences faites aux femmes, l'Asti de l'Est Parisien, l'associations Heshima et le collectif Faty Coumba ont développé plusieurs initiatives : la confection de marionnettes qui seront amenées au Kivu en RDC, destination finale de la marche cette année; la distribution de tract en plusieurs lieux de l'arrondissement a permis de faire connaître les actions de l'ASTI et sensibiliser la population du quartier.

Le 5 juin, une projection-débat a permis à une trentaine de personnes de se retrouver et de discuter autour du film « Marche mondiale des femmes ». Ousmane Zare, jeune chanteur-compositeur a amené un souffle d'espoir avec ses chansons au cours de cette soirée conviviale et militante qui s'est terminée par un buffet. ■

ASTI de CREST

Le 5 juin dernier, l'ASTI Crest Val de Drôme Diois organisait un bal folk animé par le groupe Lumbago. L'occasion pour tou-te-s les bénévoles de passer une soirée festive, conviviale et chaleureuse. L'aspect militant n'a pour autant pas été négliger : une « table » d'informations ASTI avait été dressée. ■

GASProm - ASTI de NANTES

Le 21 juin à 20 heures 30, une mini-formation juridique sera organisée sur le projet de réforme Besson par le GASProm. Le samedi 26 juin à 14 heures 30, les membres de l'ASTI nantaise participeront à une manifestation unitaire « défense des droits fondamentaux et des libertés ». Enfin, le lundi 28 juin à 17 heures 30, devant la Cité des congrès et à l'occasion de la soirée d'inauguration du forum mondial des Droits de l'Homme (*Voir par ailleurs dans l'agenda page 4, NDLR.*), rassemblement pour dénoncer la défaillance de l'accueil et de l'hébergement d'urgence des demandeur-euse-s d'asile. ■

**AVOCATS
FEMMES ET VIOLENCE**

Permanence téléphonique les
lundis, mardis et jeudis
de 15 heures à 19 heures.

0820 20 34 28

LA PROTECTION DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES LE SÉNAT DOIT VOTER LA LOI

Un communiqué de l'ADFEM (Action Droit des Femmes Exilées et Migrantes)

Les associations membres de l'ADFEM se sont rendues à diverses auditions au Sénat (Commission des lois, Commission des Affaires sociales, Délégation aux Droits des Femmes, Groupe Communiste Républicain et Citoyen, M. Rolland Courteau) pour leur faire part de leurs observations sur la loi « *Renforcer la protection des victimes et la prévention et la répression des violences faites aux femmes* » votée à l'unanimité le 25 février 2010 par l'Assemblée nationale.

Elles demandent notamment :

- La création d'un observatoire national des violences faites aux femmes
- Les moyens financiers nécessaires tant pour la prévention des violences et la prévention de la récurrence des agresseurs que pour la formation de tous les professionnels concernés (éducation, services sociaux, santé, police, justice, services municipaux, etc.)
- Une durée maximale de 72 heures au plus pour la délivrance de l'ordonnance de protection et le prolongement de la durée de celle-ci

Elles rappellent avec force leur attachement aux dispositifs protégeant les droits des femmes étrangères confrontées à des violences lorsqu'elles sont sans titre de séjour, ou en situation administrative précaire car le renouvellement de leur titre de séjour dépend de la persistance de leur vie commune avec leur conjoint. Elles refusent toute régression dans ce domaine et demandent que délivrance et renouvellement des titres de séjour des femmes étrangères victimes de violence soient de plein droit et non soumis à l'arbitraire des autorités préfectorales.

A l'occasion de l'examen par le Sénat de la proposition de loi de l'Assemblée nationale, il sera aussi débattu de la proposition de loi de M. Roland Courteau « *Violences au sein des couples* » à laquelle elles apportent aussi leur soutien.

Les associations vont suivre avec attention les débats et décisions qui seront prises par la Commission des lois lors de sa réunion du 17 juin.

Elles appellent les membres de la Commission des lois à accepter les amendements d'amélioration qui leur seront proposés, ou à défaut refuser la mise en cause des acquis en laissant la loi en l'état, telle qu'elle a été adoptée par l'Assemblée Nationale.

En cette année 2010, déclarée par le gouvernement, Grande Cause « lutte contre les violences faites aux femmes », le vote des deux Assemblées pour une amélioration notable de la prise en compte de ce phénomène social endémique basé sur les inégalités femmes - hommes qui entache toute démocratie, serait un signe positif adressé à toute la société.

Si les décisions issues de la Commission des lois étaient en recul, les associations appelleraient à un rassemblement devant le Sénat, le mardi 22 juin à 18 heures, jour de l'examen de la proposition de loi. ■

DENISE COMANNE EST MORTE



Il y a quelques jours, Denise Comanne nous a quitté, emportée par une crise cardiaque. Son engagement

féministe, internationaliste et anticapitaliste constituait un exemple pour de nombreux-ses membres du Mouvement des ASTI.

Ses luttes aux côtés des mineurs anglais, des Palestiniens-ne-s, des personnes sans-papiers étaient autant d'exemples d'une solidarité vivante, chaleureuse. La FASTI et tout particulièrement les militantes de sa Commission Fédérale Femmes - pour qui elle écrivait des textes - ont le coeur plein de peine. Denise restera pour nous tou-te-s un exemple de combativité et de droiture.

Ces dernières semaines, la FASTI s'est impliquée dans de nombreuses actions partenariales comme le groupe d'étude du projet de loi Besson ou encore la création de l'Observatoire des Lieux d'Enfermement des Etrangers dont vous trouverez, ici, un compte-rendu de la première réunion. La FASTI a également lancé une campagne sur le RSA et a besoin du soutien du Mouvement des ASTI..

DÉFENDRE les Droits des personnes étrangères

PREMIÈRE REUNION DE L'OBSERVATOIRE DES LIEUX D'ENFERMEMENT DES ETRANGERS

Pour sa première réunion publique, l'Observatoire sur l'Enfermement des Étrangers (OEE) a invité Stéphanie Djian et Tito Galli de l'Observatoire International des Prisons (OIP). Ce fut l'occasion de présenter les activités de l'OIP et son organisation. Outre ses trois missions essentielles (observer, alerter, protéger), l'OIP se bat depuis 14 ans pour faire avancer le droit des prisonnier-e-s. Organisé en coordinations régionales, l'OIP recoupe les informations de détenu-e-s et personnes intervenants dans les prisons pour réaliser un suivi des dysfonctionnements du service public pénitentiaire.

Dans un second temps, l'OIP a fait état de la situation dramatique des étranger-e-s détenu-e-s. On constate une aggravation des maux de la détention, qui affectent d'avantage les étranger-e-s (17,7 % de la population détenue, en baisse ces dernières années). En effet, si d'ordinaire il est difficile pour un-e détenu-e d'avoir des relations avec l'extérieur, en particulier sa famille, il est plus difficile encore pour une personne étrangère de rentrer en contact avec les siens. Par ailleurs, l'écrit étant la règle pour communiquer dans le monde carcéral (toute demande se fait par écrit, les notes internes ne sont pas traduites, etc.), il est parfois compliqué pour une personne

étrangère de s'y retrouver. L'accès à la santé est plus problématique encore, en raisons de l'absence d'interprètes pour assurer les traductions.

Cette rencontre, riche en informations, a été l'occasion d'échanger sur les modes de fonctionnement des deux observatoires, qui seront certainement amenés à collaborer à l'avenir. ■

CAMPAGNE RSA LANCÉE PAR LE MOUVEMENT DES ASTI

La FASTI a initié une campagne RSA, contre la condition de 5 années de présence et de travail sur le territoire français imposée en droit français. Certes imposée par l'article L-264 du CESEDA, cette condition est contraire au droit international, qui ne prévoit pas de différence de traitement entre les ressortissant-e-s français-es et les personnes étrangères.

L'objectif est de sensibiliser ces derniers sur l'exigence d'une condition inéquitable, qui provoque une réelle rupture de traitement entre les individus, ce qui à notre sens, est inacceptable. Un argumentaire juridique a été envoyé par courrier dans chaque ASTI. Il ne faut pas hésiter à utiliser lorsque vous rencontrez des difficultés liées à cette question. Bien plus, la FASTI compte sur votre soutien pour relayer cette information auprès de vos élus locaux.

Par ailleurs, vos retours d'expérience étant précieux, nous invitons à nous communiquer tous les cas de discriminations que vous pourriez rencontrer

(par courriel à com.sejour@fasti.org ou par téléphone au 01 58 53 58 44). Ceci pouvant nous être utile lors des procédures légales que nous comptons engager.

Enfin, le Mouvement des ASTI interpellera les membres du gouvernement et les parlementaires sur cette question afin que la loi soit modifiée et mise en conformité avec le droit international. La FASTI a besoin de la mobilisation de chacune et chacun d'entre vous afin que ces pratiques injustes prennent fin. ■

AGENDA RITIMO 2011



L'Agenda de la Solidarité Internationale édité par Ritimo sera disponible dans le courant de l'automne. Vous pouvez d'ores et déjà le réserver, pour la somme de 10 euros, en contactant la FASTI (coordination@fasti.org)

Odile Schwertz-Favrat : « les 26 et 27 novembre prochains entrez dans LA RONDE DES FEMMES »

« La Commission Femmes de la FASTI, consciente de la richesse des actions menées en direction des femmes au sein du Mouvement des ASTI, a décidé d'organiser un week-end d'information et de débat destiné à rendre visible dans leur diversité la richesse de ces actions et à les valoriser.

Cette action nationale baptisée « La ronde des femmes » aura lieu les 27 et 28 novembre prochains à Paris dans une salle suffisamment spacieuse pour accueillir une grande exposition et un espace rencontre/débat.

Chaque ASTI aura la possibilité de présenter son/ses activité/s, sans exclusive : textes divers,

journaux, livres, recueil de textes par thème : travail juridique, vie familiale, coutumes du monde entier..., travail culturel et artistique à travers danse, musique, expression théâtrale, atelier couture, photos des groupes de formation linguistique ou autres...

Au cours de ce week-end sont prévus une table ronde et un débat interactif avec intervention de femmes spécialistes (juristes, sociologues, ethnologues, responsables associatives et politiques...) sur le thème : « Égalité des droits, émancipation par l'autonomie, lutte contre les discriminations : quel sens pour notre engagement aux côtés des femmes immigrées ».

Un point de départ pour d'autres échanges. Un moment festif est également prévu, auquel nous sommes toutes et tous appelé-e-s à participer. Alors... »

Inscrivez-vous vite !

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS

Contactez Yasmine Flitti :

- courriel com.femmes@fasti.org
- téléphone 01 58 53 58 45